

AVIS PUBLIC D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLORIDORME
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE par intérim de la susdite municipalité,

A déposé sur le site de la municipalité de canton de Cloridorme le règlement #2022-09 sur le règlement modifiant le règlement numéro 2007-05 intitulé règlement de zonage afin d'autoriser l'installation de roulotte de voyage;

Qu'un certificat de conformité a été émis par la MRC de -la-Côte-de-Gaspé en date du 14 juin 2023.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du règlement 2022-09 peut le faire en se rendant aux heures normales de bureau de la municipalité de Cloridorme ou sur le site web : canton-de-cloridorme.com.

DONNÉ À CLORIDORME, CE 28^e jour de juin 2023.

SIGNÉ : 
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Par intérim